



JOURNÉES PORTES OUVERTES DES ENTREPRISES EN PAYS DE LA LOIRE

Du 11 au 17 octobre 2010

L'Association « *Visitez nos entreprises en Pays de la Loire* » relance les Journées Portes Ouvertes des Entreprises en Pays de la Loire, au mois d'octobre 2010.

Ces journées sont une occasion exceptionnelle pour le grand public de découvrir leur territoire et les savoir-faire de l'entreprise.

Cette année, la Communauté de Communes de la Région de Nozay a décidé de s'associer à cet évènement et vous propose d'y participer.

[Historique des Journées Nationales Portes Ouvertes des entreprises](#)

Initiées par l'Assemblée Française des Chambres de Commerce et d'Industrie en 2003

L'opération des JNPO était relayée conjointement par l'association « Visitez nos entreprises en Pays de la Loire » et les 5 CCI de la région

Dernières JNPO en 2008. En 2009, l'ACFCI décide de ne plus imposer de semaine nationale. A chaque région d'organiser ses JPO.

En 2010, décision de relancer les JPO en Pays de la Loire, par l'intermédiaire de l'Association « Visitez nos entreprises ».

Dernière JNPO	Entreprises participantes	Entr. hors asso. VNE	Nombre de visiteurs	Partenariats avec des OT
2008	160	115	5 000	13

[Les intérêts pour votre entreprise](#)

- Valoriser et partager vos savoir-faire et vos produits auprès du public
- Valoriser les métiers de votre entreprise et faciliter le recrutement
- Renforcer votre image de marque
- Augmenter votre chiffre d'affaire et vos ventes
- Motiver votre personnel et renforcer la culture d'entreprise
- Favoriser votre intégration au sein d'un territoire



Les intérêts pour le public

- Découvrir le patrimoine économique de sa région
- Découvrir les métiers de l'entreprise
- Découvrir les produits de l'entreprise

Les principes de votre participation à l'évènement

- La participation aux JPO (Journées Portes Ouvertes) en Pays de la Loire est totalement **libre et gratuite**.
- Vous vous engagez à proposer des **visites guidées** de votre entreprise aux jours et heures définis par vos soins (pas de minimum requis).
- L'Office de Tourisme intercommunal de la Région de Nozay se charge des réservations pour les visites (en fonction du nombre maximum de visiteurs défini préalablement par votre entreprise).
- Vous bénéficiez d'une communication à l'échelle régionale
- L'association « *Visitez nos entreprises en Pays de la Loire* » vous fournit des outils d'organisation et de communication
 - 1 document de prospection
 - 1 mini-guide méthodologique
 - 1 questionnaire de satisfaction entreprises/visiteurs
 - une formation gratuite pour les entreprises participantes pourra être organisée pour vous aider à mener à bien une visite.

Si vous êtes intéressés par cet évènement régional et que vous souhaitez y prendre part, merci de vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme intercommunal de la Région de Nozay **avant le 31 juillet 2010**

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements au 02 40 79 31 64 ou à l'adresse mail suivante accueil@tourisme-nozay.fr

Communauté de Communes de la Région de Nozay
Office de Tourisme
9 rue de l'église 44170 NOZAY
Tel. 02 40 79 31 64 / Fax. 02 40 79 51 50
accueil@tourisme-nozay.fr / www.tourisme-nozay.fr

Office de Tourisme ouvert toute l'année

Septembre à Juin : mardi, mercredi et samedi : 10h-12h30 / jeudi et vendredi : 10h-12h30≈14h30-17h
Juillet-Août : lundi : 14h30-18h / du mardi au vendredi : 10h-12h30≈14h30-18h
samedi : 10h-12h30≈14h30-16h / dimanche : 10h-12h30